

## ■ Le Parlement catalan a adopté la loi de séparation avec l'Espagne.

## ■ La justice espagnole accuse Carles Puigdemont de "désobéissance grave".

## ■ Madrid fait pression sur les fonctionnaires catalans, pour qu'ils ne collaborent pas à l'organisation du référendum.

# L'incertitude totale plane sur Barcelone

Paco Audije  
Correspondant à Madrid

**A**près un nouveau débat épuisant, qui s'est terminé vendredi à l'aube, les députés catalans ont approuvé une autre loi qu'ils estiment être leur Magna Carta : la Loi de la transition juridique vers l'indépendance. C'est la loi indépendantiste considérée comme étant la plus importante parmi celles dénommées "de déconnexion avec l'Espagne".

Comme lors des jours précédents, les 54 députés du front "constitutionnaliste" ont quitté l'hémicycle avant le vote puisque la décision du Tribunal constitutionnel (TC) espagnol déclarant la nullité de ce vote était déjà annoncée. Les 71 votes du bloc pro-indépendance étaient garantis. Il n'y a pas eu d'absentéisme, mais les dix députés de Catalunya Sí que es Pot (CSQP, proches de Podemos) sont cette fois restés dans la chambre.

Le Premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, a déjà obtenu l'aval du Conseil constitutionnel d'Espagne pour faire appel aux tribunaux contre les autorités catalanes. Le TC a suspendu l'application des lois controversées. Et vendredi après-midi, le Procureur du Roi a porté plainte contre le président catalan, Carles Puigdemont, et contre tous ses ministres. Ils sont tous accusés des délits de "désobéissance grave", prévarication et malversation de fonds publics. Ce dernier délit peut entraîner des peines de prison. En principe, le Tribunal supérieur de Catalogne pourrait les inculper. Il pourrait hypothétiquement réclamer le dépôt

d'une caution, que le procureur n'a pas voulu quantifier.

### Les hauts fonctionnaires mis en garde par Madrid

Environ un millier de hauts fonctionnaires de Catalogne ont été avertis par le gouvernement de Rajoy des risques qu'ils encourent à apporter un soutien logistique à l'organisation du référendum. A part les bourgmestres, les secrétaires municipaux des 948 communes catalanes, les chefs des Mossos (police catalane) et les directeurs des médias publics ont été prévenus (lire ci-dessous). Ceux-ci doivent s'abstenir de publier toute publicité ou des annonces pro-référendum. Sur la Cadena Ser (radio espagnole la plus écoutée), un porte-parole du syndicat de la police catalane s'exprimait sur la possibilité de recevoir des ordres contradictoires : "Si je reçois des ordres d'un juge, j'obéirai en premier lieu à ce magistrat, bien sûr".

Le TC s'est particulièrement occupé d'alerter 62 directeurs des entités officielles de Catalogne, mais au total la haute cour a envoyé pas moins de 1 040 notes d'avertissement, adressées à différents fonctionnaires de justice, de la police et des administrations publiques. Les personnes concernées sont menacées de sanctions administratives, mais aussi de peines de prison et même de voir leur patrimoine personnel ponctionné, si les budgets officiels sont déviés à des fins non légales.

Pour se protéger de l'épée de Damoclès judiciaire, les groupes pro-indépendance ont déjà lancé une campagne de micro-crédit pour recueillir des fonds, de manière préventive. Sur le site de la Generalitat, 16 000

personnes se sont inscrites comme volontaires pour aider au bon déroulement du référendum, tandis que des petites imprimeries ont été montrées dans la TV3 (télévision publique catalane). Ces petites entreprises se tiennent prêtes à imprimer des bulletins de vote et à remplacer ainsi celles qui pourraient être saisies dans des opérations de police déjà en marche. La Garde civile surveille au moins trois grandes entreprises suspectées de s'être engagées à imprimer les bulletins.

Il faut rappeler que pour ce faire, ces entreprises doivent avoir préalablement répondu à un appel d'offres public... que ne peuvent lancer les autorités indépendantistes, le référendum ayant été déclaré illégal. Les journaux télévisés ont montré des images de gardes civils fouillant les voitures d'employés de ces trois grandes imprimeries à la fin de leur journée de travail.

### Que se passera-t-il le 11 septembre ?

L'une des grandes questions qui continuent de se poser concerne ce qui va se passer à Barcelone. Le bourgmestre Ada Colau (proche de Podemos) avait promis de collaborer avec la Generalitat, mais elle avait aussi prévenu qu'elle ne mettrait "pas en danger ni les fonctionnaires municipaux, ni les institutions" de la capitale catalane. M<sup>me</sup> Colau a demandé l'avis de son service juridique. Jordi Cases, secrétaire de la ville de Barcelone, semble être opposé à la cession de locaux municipaux à la Generalitat.

Mais la question la plus grave, le grand doute, est : comment va se dérouler la grande manifestation prévue lundi prochain, fête nationale catalane ? Le ministre porte-parole du gouvernement Rajoy a déclaré avoir confiance en les Catalans, mais il a souligné que "le gouvernement est préoccupé" par la perspective de possibles débordements.

## Les indépendantistes ont lancé une collecte de fonds, de manière préventive.

# Les maires catalans sont pris entre le marteau et l'enclume

**L**e succès du référendum se jouera sur l'ensemble du territoire de la Catalogne. Les 948 bourgmestres catalans sont pris entre deux feux. Ils ont reçu jeudi une lettre de Carles Puigdemont, le président de la Generalitat (gouvernement catalan) les exhortant à "mettre à la disposition de la Generalitat les locaux qui sont habituellement utilisés dans votre commune comme bureaux de vote". S'appuyant sur la loi du référendum approuvée à Barcelone, Carles Puigdemont a exigé une réponse dans les 48 heures; c'est-à-dire samedi au plus tard.

Quelques heures plus tard, le gouvernement espagnol a répondu avec l'envoi d'une autre lettre - cette fois adressée aux secrétaires municipaux - en les avertissant sur leur éventuelle collaboration dans un référendum déclaré illégal par le Tribunal constitutionnel.

Vendredi, environ 60 % des bourgmestres concernés avaient déjà répondu "présent"; les autres ont préféré s'en tenir au silence, ou accuser une fin de non-recevoir. Pourtant, 83 pour cent des localités catalanes sont inscrites de l'Association de communes pour l'indépendance (AMI). Cela donne aux indépendantistes de l'espoir d'augmenter le nombre d'engagés.

### Bourgmestres réfractaires

Un élément, cependant, est à leur désavantage : les bourgmestres qui refusent de participer à l'organisation du référendum appartiennent à la Catalogne la plus densément peuplée. Et deux parmi les quatre capitales de province, Lerida et Tarragone, ont des bourgmestres du Parti des socialistes catalans (PSC) qui refusent d'obtenir. C'est aussi le cas de L'Hospitalet

de Llobregat (260 000 habitants), qui est la deuxième ville la plus peuplée. Le camp indépendantiste a promis de déplacer les urnes - s'il le faut - dans ces lieux-là pour augmenter la participation.

### Analyses divergentes

Angel Ros, bourgmestre (PSC) de Lerida (140 000 habitants) a répondu à nos questions par téléphone : "Nous serons dans la légalité de la Constitution et du Statut d'autonomie de Catalogne qui n'ont pas été respectés hier dans les décisions prises par le parlement catalan", affirme Angel Ros. "Malheureusement, nous n'avons pas donné le meilleur exemple du bon parlementarisme que nous avons préservé en Catalogne."

Sans succès, nous avons essayé de poser (par téléphone) les mêmes questions à Marta Madrenas (natio-

naliste), bourgmestre de Gerone (98 000 habitants). Cette dernière a cependant clairement exprimé sa position par écrit : "J'ai signé hier un décret soutenant le référendum. Et malgré les menaces reçues, les citoyens de la Catalogne doivent être fermes dans leur défense du droit de vote. Empêcher l'expression d'un peuple est une agression aux droits fondamentaux. Et notre Parlement nous a offert le cadre légal pour pouvoir décider le futur de notre pays". Que va-t-il va se passer après le 1<sup>er</sup> octobre ? Ros répond : "Il doit y avoir aussi une autre possibilité que le droit et le cadre légal. Nous n'avons pas eu une vraie réponse politique tant de la part de Barcelone comme de Madrid. J'espère, donc, qu'après le 1<sup>er</sup> octobre le gouvernement espagnol apportera des propositions nouvelles pour réussir l'insertion de la Catalogne en Espagne".

P.A., à Madrid